

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2026

DELIBERATION	OBJET	VOTE
N°01	Projet Mairie-logements : signature du marché	Unanimité (11 voix)
N°02	Régularisation du tracé du Chemin Rural n° 2 – Lieudit « Les Jonchiers »	Unanimité (11 voix)
N°03	Régularisation de la Voie Communale « Chemin de la Bâtie aux Brunots »	Unanimité (11 voix)

Le compte rendu intégral sera consultable après son approbation lors du prochain conseil municipal en mairie et sur le site internet www.beauvoisin-drome.fr

Fait à Beauvoisin le 27.02.2026

Affiché pour être porté à la connaissance du public le 27.02.2026

Christian THIRIOT, Maire

